

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 2 avril 2012 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Benoit Dubé, Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-44-12      **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Benoit Dubé  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-45-12      **Adoption du procès-verbal des dernières réunions**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que les procès-verbaux des réunions du 5 mars 2012 et du 21 mars 2012 soient acceptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 mars 2012 de 265,550.19 \$ au compte courant et de 29,232.62 \$ au fonds de roulement.

RS-46-12      **Approbation des comptes**

Il est proposé par Patrick Michaud

et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

1.	Petite caisse		
	Timbres	52.41	
	Fournitures	14.44	
	Fournitures bibliothèque	44.19	
	Frais de nettoyage vêtements	59.79	
	Ménage	<u>57.00</u>	227.83
2.	Bell Canada		456.09
3.	Hydro-Québec ; chalet communautaire		1,868.70
4.	Denis Moreau; frais déplacement		349.
			95
5.	Sortie de pompier 06-02-2012		160.
			00
6.	Orizon mobile; accès radio		38.7
			5
7.	Groupe Dynaco BMR; fourniture garage, bureau		203.
			59
8.	Louis Boulianne; frais déplacement rencontre Actuel Conseil		50.4
			0
9.	Coopérative services pétroliers Packington; gazoline voirie et pompiers		731.
			51
10.	C.S.S.T.; cotisations		324.
			85
11.	Déménagement Livre-Tout; transport		11.4
			8
12.	Épicerie 4-Sous; fourniture bureau et chalet		13.9
			9
13.	Carrefour du Camion RDL; fourniture sterling		247.
			40
14.	Info Dimanche; annonce appel d'offres camion		167.
			87
15.	Laboratoire Biologie Aménagement BSL; analyse d'eau		54.2
			0
16.	MACPEK; fourniture garage		23.1
			4
17.	MRC Témiscouata; promotion jardins célestes		210.
			50
18.	P. Beaulieu électrique; réparation lampes de rues		1,048.98
19.	Pétroles J. Larochelle; diesel		2,031.62
20.	Pièces Témis; fourniture garage		17.2
			5

21.	Les Produits Métallique A. T.; pare-choc aile	10.2
		9
22.	Publication du Québec; mise à jour	63.2
		6
23.	Régie des déchets de Témiscouata;	7,807.40
24.	Les Services Kopilab; contrat de services	117.
		79
25.	Équipements Sigma; couteaux niveleuse	332.
		56
26.	Témis Chevrolet Buick GMC Ltée; poignée camionnette	102.
		91
27.	Ville Témiscouata-sur-le-Lac; remplissage cylindre (6)	48.00
28.	Frais de représentation : Émilien Beaulieu	230.
		30
29.	Commerçants de la Chaudière : Envois postaux	1653
30.	Solution Témis : Fournitures de bureau	40.1
		4
31.	René Deschênes : Coupe bois verre	23.0
		0
32.	Groupe Dynaco BMR Dégelis : pour boîte babillard	46.4
		3
33.	Bell Mobilité : Téléavertisseurs et cellulaire	103.
		29
34.	Orizon Mobile : Accès radio	38.7
		3
35.	Bureau de la publicité des droits : Mutation	9.00
36.	Hydro Québec : Poste incendie	936.
		88
37.	Coopérative Services Pétroliers : Gazoline voirie et Service Incendie	495.
		20
38.	Épicerie des 4-Sous : Fourniture	4.59
		—
<b><u>Total des comptes à payer</u></b>		<b><u>18,664.42 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité

RS-47-12

**Adoption du règlement 257-2012**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 257-2012 abrogeant le règlement 249-2011 pour modifier le montant autorisé du fonds de roulement et pourvoyant à l'affectation de nouvelles sommes et dont copie est annexée aux archives de la corporation sous la cote RG-257-2012.

Adoptée à l'unanimité

RS-48-12 **Résultat de l'ouverture des soumissions pour l'achat d'un camion 10 roues avec les équipements de déneigement**

Après analyse des soumissions reçues, une seule soumission a été considérée conforme, il s'agit de *Les Produits Métalliques A. T.* de Matane.

Après délibération,

il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de *Les Produits Métalliques A. T.* pour l'achat d'un camion 10 roues avec les équipements de déneigement conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt pour en acquitter le coût.

Adoptée à l'unanimité

RS-49-12 **Résultat de l'ouverture des offres de services camping et restaurant**

Aucune offre n'a été déposée, un ajout sera inscrit dans l'offre pour indiquer que la municipalité accorde 15% des revenus de location des terrains de camping à la personne qui s'occupe de la location.

Après délibération,

il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington publie l'offre de services dans le journal INFO Dimanche ainsi que dans L'Informateur du mois d'avril. Les offres seront reçues jusqu'au lundi 23 avril 2012 à 16 heures.

Adoptée à l'unanimité

RS-50-12 **Résultat de l'ouverture des soumissions location de machineries et achat de matériaux**

Suite à l'ouverture des soumissions pour la location de machineries et l'achat de matériaux, et après analyse des soumissions déposées, une seule soumission est conforme, il s'agit de *Joseph Dumont (1997) Ltée.*

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de *Joseph Dumont (1997) Ltée* pour la location de machineries et l'achat de matériaux pour les travaux prévus en 2012.

Adoptée à l'unanimité

RS-51-12      **Rapport financier 2011**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance de l'état consolidé de la situation financière de la municipalité de Packington au 31 décembre 2011 ainsi que les états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement, de l'évolution de la situation financière, des activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires, des activités financières d'investissement à des fins budgétaires, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés et des montants à pourvoir dans le futur de l'exercice terminé à cette date. Les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ce rapport financier a été vérifié par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant Thornton de Cabano.

Adoptée à l'unanimité

RS-52-12      **R.I.D.T. : États financiers au 31-12-2011**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance de l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité

RS-53-12      **États financiers trimestriels**

Il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers trimestriels présentés par le directeur général pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2012.

Adoptée à l'unanimité

## **Résultat de la procédure d'enregistrement RG-258-2012**

Le directeur donne le résultat de la procédure d'enregistrement RG-258-2012

Je soussigné, Denis Moreau, secrétaire-trésorier/directeur général de Packington certifie par la présente

Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 258-2012 est de 564;

Que le nombre de signatures de personnes habiles à voter requises pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin est de 67;

Que le nombre de personnes habiles à voter qui se sont enregistrées est de 0;

Que le règlement numéro 258-2012 est réputé avoir été approuvé et la tenue d'un référendum n'est pas nécessaire à l'approbation de ce règlement;

Lecture faite en présence de M. Émilien Beaulieu, maire, ce 30<sup>e</sup> jour de mars 2012 à 19 heures.

Denis Moreau, secrétaire-trésorier/directeur général

## RS-54-12 **Solde à financer règlement d'emprunt 226-2006**

ATTENDU QUE la municipalité de Packington a entièrement réalisé l'objet du règlement 226-2006 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 266,985 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU' il existe un solde de 133,515 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 226-2006 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement 226-2006 soit réduit de 420,500 \$ à 286,985 \$;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité

RS-55-12     **Solde à financer règlement d'emprunt 228-2006**

ATTENDU QUE     la municipalité de Packington a entièrement réalisé l'objet du règlement 228-2006 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE     le coût réel des travaux s'élève à 146,878 \$;

ATTENDU QUE     le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'     il existe un solde de 97,122 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'     il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 228-2006 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement 228-2006 soit réduit de 244,000 \$ à 146,878 \$;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité

RS-56-12     **Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal**

Il est proposé par Benoit Dubé  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande une subvention auprès de notre député pour l'obtention d'une subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal concernant les projets suivants :

**5<sup>e</sup> Rang Sud, Route du Lac-Jerry et 6<sup>e</sup> Rang :** Réfection de la route, changer des ponceaux, rechargement, travaux de stabilisation de la chaussée

Subvention demandée : 100,000 \$

**Route Hélène :** Creusage de fossés, rechargement, stabilisation de la chaussée

Subvention demandée : 50,000 \$

Adoptée à l'unanimité

RS-57-12 **Service incendie : rapport d'activités 2011 et orientations 2012**

M. René-Claude Ouellet a produit son rapport d'activités pour la dernière année et ses orientations pour l'année 2012

**Service incendie : Appareils respiratoire**

Le Service incendie de Saint-Marc-du-Lac-Long offre à la municipalité deux appareils respiratoires au montant de 1500 \$ l'unité.

M. Yvan Côté va vérifier avec le chef du service incendie pour le besoin et la qualité des appareils.

RS-58-12 **Système de communication**

Le Directeur général a participé à une rencontre des services incendie de la MRC de Témiscouata. Suite à cette rencontre, le Directeur général a rencontré M. Carl Deschênes d'Électronique Mercier ltée avec M Ouellet pour discuter de l'ensemble du dossier communication de la municipalité. M. Ouellet avait porté à mon attention le fait que la réception des téléavertisseurs dans le secteur du Lac-Jerry n'était pas très bonne. De plus l'ensemble des services incendie sont avec Électronique Mercier ltée d'où l'importance d'avoir les mêmes distributeurs de services.

Des soumissions ont été déposées par Électronique Mercier ltée pour l'ensemble



du dossier. Concernant le dossier des radios pompier et du portatif, Électronique Mercier Ltée est le plus bas soumissionnaire. Pour ce service, nous étions déjà avec eux.

Concernant les téléavertisseurs pour les pompiers, les premiers répondants et le service de voirie, le coût mensuel pour le service est le même qu'avec notre fournisseur Bell. Pour améliorer la réception, il serait avantageux de transférer avec Électronique Mercier Ltée. Cependant, il faudrait investir dans de nouveaux téléavertisseurs, ce qui représente un investissement de 1,644.50 \$.

Pour le dossier des radios pour le service de voirie, on pourrait transférer avec Électronique Mercier Ltée pour les mêmes frais annuels. On rapprocherait le service, nous sommes avec un fournisseur de Rimouski présentement. Des frais de 25 \$ par appareil serait chargé pour reprogrammer les radios.

Après analyse,

il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le transfert de l'ensemble des systèmes de communication avec Électronique Mercier Ltée pour une meilleure réception et la proximité du service.

Que les coûts du changement est tel qu'il a été soumis dans les offres de M. Deschênes d'Électronique Mercier Ltée

Adoptée à l'unanimité

RS-59-12     **Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect**

Considérant     que le projet de loi n° 89 : Lois modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect a été sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 5 octobre 2011;

Considérant     que cette mesure législative vise à accroître la protection de l'environnement par la mise en place de peines plus sévères et de sanctions administratives pécuniaires;

Considérant     que cette mesure législative accorde des pouvoirs d'ordonnance au ministre ainsi qu'aux personnes désignées par celui-ci;

Considérant     que, lors d'une infraction à la présente loi ou à ses règlements, l'administrateur ou le dirigeant de la personne morale sera présumé avoir commis lui-même cette infraction, à moins qu'il établisse qu'il a fait preuve de diligence raisonnable en prenant toutes les précautions nécessaires pour la prévenir;

Considérant     que les municipalités, leurs dirigeants et les administrateurs doivent se conformer aux nouvelles mesures découlant de cette loi;

- Considérant que ce changement d'approche obligera les municipalités à mettre en place des systèmes de gestion et de suivi environnementaux parfois lourds et coûteux;
- Considérant que, depuis le 4 novembre 2011, l'obtention, le maintien ou le renouvellement d'une autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement sont conditionnels à la production de certains documents par les dirigeants et administrateurs des municipalités, dont un formulaire de déclaration obligatoire;
- Considérant que, dorénavant, les administrateurs des municipalités devront obligatoirement déclarer s'ils ont été reconnus coupables d'une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement, à une loi fiscale ou à un acte criminel;
- Considérant qu'en cas de refus des administrateurs des municipalités de remplir le formulaire de déclaration, l'émission des autorisations sera compromise et que ce refus pourra être retenu comme un motif d'infraction à la présente loi;
- Considérant que les personnes désignées par le ministre peuvent, depuis le 1<sup>er</sup> février 2012, imposer des sanctions administratives pécuniaires lorsqu'une municipalité, un de ses employés ou de ses mandataires commet une infraction à la loi;
- Considérant les implications et les conséquences qu'a cette loi sur les nombreuses demandes d'autorisation qui seront déposées par les municipalités au cours des prochaines semaines;
- Considérant que les élus municipaux se voient déjà dans l'obligation de se soumettre à un code d'éthique;

Il est proposé par Yvan Côté

d'exprimer l'objection de la Municipalité de Packington à l'endroit des nouvelles mesures de contrôle et de reddition de comptes qui s'appliquent aux municipalités par l'entremise de cette loi;

De demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de ne pas assujettir les municipalités à cette loi;

De transmettre la présente résolution à monsieur Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et à la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée à l'unanimité

RS-60-12     **Fabrique St-Benoît : Fête de l'Amour**

La Fabrique Saint-Benoît s'adresse au conseil pour obtenir une commandite pour le vin d'honneur servi lors de la fête de l'Amour qui se tiendra en mai 2012.

Après délibération,

il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte d'offrir le vin d'honneur lors de la fête de l'Amour qui aura lieu le dimanche 20 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

RS-61-12     **Loyer**

M. le maire demande aux membres du conseil si le conseil augmente le loyer du 35, rue Principale.

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington maintienne le prix du loyer au même taux que l'an 2011 soit à 350 \$ par mois.

Adoptée à l'unanimité

**Ballon sur glace mineur Témis: commandite**

Ballon sur glace mineur Témis demande une commandite pour aider au financement de la ligue.

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande.

**Journée des famille : Commandite**

Un groupe composé de plusieurs partenaires (Re-Source Familles, Acti-Familles, Maison de la famille du Témiscouata, Municipalité Saint-Louis-du-Ha! Ha!, comité COSMOSS - 9 mois/5ans et Saines habitudes de vie et le CPE-BC "Les Calinours") désire organiser, le 12 mai prochain, une journée dédiée à la famille témiscouataine. Il demande une commandite pour l'organisation de cette journée.

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande.

## **Mois de l'arbre**

Le mois de mai est le mois de l'arbre, l'Association forestière Bas-Laurentienne offre des arbres aux municipalités qui organisent un projet de distribution. Le Conseil est en faveur de l'organisation d'une activité de distribution d'arbres.

### RS-62-12      **Remboursement d'emprunts au fonds de roulement**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement des versements des emprunts au fonds de roulement à savoir :

Unité d'urgence (RS-187-07)	5 000 \$
Cause municipalité - MPB & als (RS-197-08)	7 890
Camion incendie (RG-247-2011)	<u>5 000</u>
	17 890 \$

Adoptée à l'unanimité

### RS-63-12      **Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme M. Benoit Dubé comme représentant à l'agence régionale et M. Louis Boulianne comme substitut.

Adoptée à l'unanimité

### RS-64-12      **Demande d'aide financière du comité des Trois Lacs**

Le Comité des Trois-Lacs organise des activités les 6, 7 et 8 juillet prochains. Comme activités, on y retrouvera une randonnée à bicyclette (type tour des trois municipalités), une randonnée pédestre et de la marche. Les activités se dérouleront sur le territoire des trois municipalités. Le 6 juillet, un 5 à 7 à Dégelis aura lieu, un dîner sera servi au pont couvert à Saint-Jean-de-la-Lande, un souper suivi d'une soirée à la Plage à Packington. Les bicyclettes coucheront au camping à Packington et le retour des cycliste se fera à Dégelis le 8 juillet. Le Comité des Trois-Lacs souhaite que chacune des municipalités investissent un montant de 1000 \$ pour l'organisation.

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal accorde une aide financière de 1000 \$ pour l'organisation de l'activité "Lacs... tivities nature au Témiscouata" qui se déroulera les 6, 7 et 8 juillet prochains. Cette aide est conditionnelle à ce que les trois municipalités investissent le même montant.

Adoptée à l'unanimité

### **Compte-rendu de diverses réunions**

M. Patrick Michaud donne un compte-rendu de la réunion de la RIDT tenue le 21 mars dernier.

M. Émilien Beaulieu donne un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Témiscouata tenue le 13 février dernier.

### **Période de questions**

- Des contribuables demandent que le remboursement du prochain règlement d'emprunt soit plutôt remboursable par compensation au lieu de l'évaluation.
- Un contribuable demande s'il y a du développement dans le dossier de la couverture des cellulaires.
- Un contribuable informe le conseil que du transport de camion a été réalisé dernièrement, que la vitesse des camionneurs est très rapide et qu'il ne faut pas oublier que dans le secteur de la carrière, il y a beaucoup d'enfants et qu'une attention devrait être portée pour s'assurer du respect des limites de vitesse.

### **Levée de l'assemblée**

À 21 h 50, Mme Anne Pelletier, conseillère, propose la levée de l'assemblée.